

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 21/06/2016 portant création de la mention Activités physiques pour tous du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 21/12/2018,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance	
BP4ALP180761	Monsieur	ALUNNO	Marc
BP4ALP180762	Monsieur	ANCHUBIDART	Jérôme
BP4ALP180763	Monsieur	ARDOUIN	Jean-Christophe
BP4ALP180764	Monsieur	AYPHASSORHO	Bastien
BP4ALP180765	Monsieur	BIDART	Arkaitz
BP4ALP180766	Monsieur	BOUDISSA	Mohammed
BP4ALP180767	Monsieur	BRUSAU	Manuel
BP4ALP180768	Madame	BUREAU	Elodie
BP4ALP180769	Madame	CAUBET	Maylis
BP4ALP180770	Monsieur	COUFLEAU	Eric
BP4ALP180771	Monsieur	CRENN	Vincent
BP4ALP180772	Monsieur	DELOI	Mathieu
BP4ALP180773	Monsieur	DESOBRY	Brice
BP4ALP180774	Madame	DUBOIS	Lucille
BP4ALP180775	Monsieur	ELISSALDE	Quentin
BP4ALP180776	Monsieur	FAVIE	Clément
BP4ALP180777	Madame	FLEURANCE	Lolie
BP4ALP180778	Monsieur	GEORGELIN	David
BP4ALP180779	Madame	GERMIER	Marion
BP4ALP180780	Monsieur	GODET	Charles
BP4ALP180781	Monsieur	GOMES	Mathieu
BP4ALP180782	Monsieur	GORA	Benjamin
BP4ALP180783	Monsieur	HOUMAUULT	Clément
BP4ALP180784	Madame	HOURECQ	Pauline

BP4ALP180785	Monsieur	INOUSSA ALI	Hazir
BP4ALP180786	Madame	M'DAHOMA	
BP4ALP180787	Madame	IPHUTCHA	Aines
BP4ALP180788	Madame	LAHETJUZHAN	Arantxa
BP4ALP180789	Monsieur	LAPOUZE	Marine
BP4ALP180790	Monsieur	LESAN	Steven
BP4ALP180791	Monsieur	LIABEU	Georges
BP4ALP180792	Monsieur	LOUKILI ISMAILI	Hamid
BP4ALP180793	Madame	MAIORANA	Matteo
BP4ALP180794	Monsieur	NGUYEN	Clarisse
BP4ALP180795	Monsieur	NOGUIER	Rémi
BP4ALP180796	Monsieur	OSTIZ	Andoni
BP4ALP180797	Madame	PIEGAD	Ophélie
BP4ALP180798	Monsieur	PREVOST	Rodolphe
BP4ALP180799	Madame	RIGNON	Orlane
BP4ALP180800	Monsieur	SARRAUTE	Nicolas
BP4ALP180801	Monsieur	TAVERNIER	Johann
BP4ALP180802	Madame	TITOU	Souad

Article 2.- Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 21/12/2018

